



DÉMARCHES - OUTILS



Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

OBJECTIFS

• À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de **comprendre** et d'**exploiter les documents cadrant son activité** salariée en emploi direct en vue de la gérer, de **s'informer sur ses droits et ses obligations**, ainsi que de **mobiliser ses droits à la formation**.

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistants maternels

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation modulaire.
- Attestation de formation.
- Evaluation en fin de formation.

SAVOIRS

- Le Code du travail et les notions de base de droit du travail.
- Le Code de l'action sociale et des familles.
- La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Les emplois repères, la grille de classification et la rémunération.
- La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- La période d'essai.
- La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- La protection sociale et la retraite.

SAVOIR-FAIRE

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires et conventionnels organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et les dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ÊTRE

- Être organisé
- Être rigoureux
- Être proactif

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- La formation requiert un minimum de 06 participants pour être mises en œuvre et un maximum de 12 personnes.
- 3 journées de 7h.

21h



MFR DE LA CAPELLE

12, bis Place Demi-Lune 02260 La Capelle • 03 23 97 21 33 • mfr.la-capelle@mfr.asso.fr • www.mfrlacapelle.org